

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE

-----  
Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation  
des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des  
Vallées du Fleuve Sénégal  
et de la Falémé  
-----



S A E D - BP : 74 Saint-Louis

**Avis d'Appel d'Offres International N° 2024/09**  
**ACQUISITION DE MATERIELS AGRICOLES DANS LE CADRE DU PREPIV**  
**PODOR.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien national « **Le Soleil** » du **05 Janvier 2024**.
2. L'Etat du Sénégal a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le projet de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués villageois des zones de Donaye–Diattar, Guédé, Mboyo et Podor dans le département de Podor (PREPIV/PODOR) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements pour acquisition de matériels agricoles pour un délai de quatre (04) mois par lot. Toute offre présentant une durée d'exécution supérieure à ce délai sera écartée de l'évaluation.
3. La SAED sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour, fournir les équipements allotés ainsi qu'il suit :
  - **lot 1 : acquisition de sept (07) tracteurs de 130-140 CV et accessoires (offsets, charrues à soc, billonneuses et unités de bottelage de paille) ;**
  - **lot 2 : acquisition de sept (07) moissonneuses-batteuses à riz sur chenilles de 85-110 CV et de 07 remorques agricoles ;**
  - **lot 3 : acquisition de batteuses à riz ;**
  - **lot 4 : acquisition de moulins à céréales.**

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots dès lors que ce dernier dispose des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés y afférents.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, de biens et de services (autres que les services de consultants) par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Cellule de Passation des Marchés (CPM)** de la SAED, Tél : 33 938 22 00 et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED, 1<sup>er</sup> étage, au bureau n°28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) -Tél. 33 938-22-00, du lundi au jeudi de 08 Heures à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes GMT.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021,2022,2023) accompagnés de l'attestation de visa établi par un membre de l'ONECCA (Ordre National des Experts

Comptables et Comptables Agréés du Sénégal) ou un Organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises pour les lots 1 et 2 ;

- avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures de matériels agricoles au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à **1 800 000 000 FCFA** pour le **lot 1** et **1 500 000 000 FCFA** pour le **lot 2** ;
- avoir accès à des avoirs liquides ou lignes de crédit autres que l'avance de démarrage à hauteur de **300 000 000 FCFA** pour le **lot 1** et **250 000 000 FCFA** pour le **lot 2** ;
- prouver, documentation à l'appui qu'un service après-vente est disponible pour les quatre lots.

***Les informations détaillées sont fournies dans le Dossier d'Appel d'Offres.***

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet auprès de la *Cellule de Passation des Marchés de la SAED, 1<sup>er</sup> étage, au bureau n° 28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) – Ngallèle, Saint-Louis - Tél. 33 938-22-00* du lundi au jeudi de 08 Heures à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes GMT à compter de la date de publication du présent avis contre un paiement non remboursable de **Cinquante mille (50.000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque certifié établi à l'ordre de la SAED. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés. Un exemplaire du dossier peut être consulté gratuitement sur place.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

- Monsieur Mamadou WANE, Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés de la SAED, **E-mail** : babawane99@gmail.com, **Tél** : +221 33 938 22 00 ;
  - Monsieur Seydou GAYE, Coordonnateur du PREPIV/PODOR, **E-mail** : agrogaye@gmail.com, **Tél** : +221 33 899 91 85.
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après **Cellule de Passation des Marchés de la SAED, 1<sup>er</sup> étage au bureau n° 28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso), Ngallèle, Saint-Louis**, sous pli fermé, portant la mention : « ***Cellule de Passation des Marchés de la SAED, Appel d'Offres International n° 2024/09 – Acquisition de matériels agricoles dans le cadre du PREPIV PODOR*** », au plus tard le **Mardi 27 MAI 2025 à 10 h 00 mn GMT**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes, le même jour à 10h 00mn GMT, en présence des représentants des soumissionnaires et le cas échéant d'un observateur indépendant, qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence Sidy Moctar KEITA à la Direction Générale de la SAED, RN2, km 10 Route de Rosso, Ngallèle, Saint-Louis.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- **lot 1 : 8 000 000 FCFA ;**
- **lot 2 : 6 000 000 FCFA ;**
- **lot 3 : 750 000 FCFA ;**
- **lot 4 : 350 000 FCFA.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission. La garantie de soumission doit rester valable pendant vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres, soit 148 jours à compter de la date limite de soumission.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Alassane BA**